

Office vétérinaire	Téléphone
Flensburg	0461/ 852912
Kiel	0431/ 9012162
Lübeck	0451/ 1221249
Neumünster	04321/ 9422559
Dithmarschen	0481/ 12610350
Herzogtum-Lauenburg	04542/ 822830
Nordfriesland	04841/ 67827
Ostholstein	04521/ 788222
Pinneberg	04121/ 45022206
Plön	04522/ 743270
Rendsburg-Eckernförde	04331/ 202315
Schleswig-Flensburg	04621/ 96150
Segeberg	04551/ 9519337
Steinburg	04821/ 69447
Stormarn	04531/ 160384

En dehors des horaires d'ouverture des offices vétérinaires, il est possible d'effectuer un signalement via les numéros de téléphone des centres d'appel d'urgence listés ci-dessous. De même, un signalement peut être effectué via la police, au **numéro de téléphone 110**.

Centre d'appel d'urgence	Territoire de compétence Arrondissement/ ville-arrondissement	Téléphone
Nord	Nordfriesland Schleswig-Flensburg Flensburg	0461/ 99930530
Holstein	Segeberg	040/ 94360200
Ouest	Pinneberg Steinburg Dithmarschen	04121/ 80190530
Sud	Stormarn Herzogtum-Lauenburg Ostholstein	04531/ 81001
Centre	Kiel Plön Rendsburg-Eckernförde	0431/ 59050
Lübeck	Lübeck	0451/ 1223800
Neumünster	Neumünster	04321/ 33220

● Élimination des déchets de chasse et du gibier

25 points de collecte sont disponibles pour l'élimination gratuite des déchets de sangliers ou des gibiers. Veuillez emballer les déchets à jeter dans des sacs hermétiques.



Les adresses des points de collecte sont listées sur https://www.schleswig-holstein.de/DE/Fachinhalte/T/tiergesundheits/ASP/Sammelplaetze_Liste.html ou peuvent être demandées auprès de l'office vétérinaire responsable.

Mentions légales

Éditeur: Service de presse du Ministère de la transition énergétique, de l'agriculture, de l'environnement, de la nature et de la numérisation du Land de Schleswig-Holstein

www.schleswig-holstein.de/melund

Image de couverture: Frank Hecker/Naturfoto Hecker

Cette brochure est publiée dans le cadre du travail de relations publiques du gouvernement régional de Schleswig-Holstein. Elle ne peut pas être utilisée par des partis, ni par des personnes qui font ou aident à faire campagne dans le cadre de campagnes électorales à des fins de promotion. Même en l'absence d'élections prochaines, la brochure ne peut pas être utilisée d'une manière qui pourrait être comprise comme une prise de position du gouvernement régional en faveur de groupes individuels. Les partis sont autorisés à utiliser cette brochure pour informer leurs propres membres.

Danger: peste porcine africaine

Avis pour les chasseurs étrangers



Chères chasseuses, chers chasseurs,

la peste porcine africaine (PPA) est une infection virale contagieuse chez les porcs domestiques et les sangliers. Cette maladie est épizootique et entraîne une très forte mortalité. Le virus peut être transmis directement d'un animal à l'autre ou indirectement via des objets contaminés. Le virus de la PPA ne peut pas être transmis aux humains ou à d'autres espèces animales. Cependant, les personnes jouent un rôle essentiel dans sa propagation. Jusqu'à présent, l'épidémie n'a pas atteint l'Allemagne. Toute entrée de la PPA en Allemagne doit impérativement être évitée. L'apparition de cette épidémie aurait des conséquences catastrophiques pour la chasse et l'agriculture. Pour cette raison, les personnes prévoyant ou participant à un voyage de chasse en Allemagne sont priées de faire preuve d'une prudence et d'une coopération maximales car le virus peut être facilement importé par le biais d'accessoires de chasse, de véhicules, de vêtements ou encore de chiens de chasse contaminés.

Aidez-nous à éviter une propagation de la PPA!



La transmission du virus de la PPA est particulièrement efficace par le biais de la sang. De très petites gouttes suffisent pour une infection ! L'hygiène revêt donc une importance extrême pour la chasse. Soyez particulièrement prudents lorsque vous éventrez, dépecez, jetez des sangliers ainsi qu'avec les objets ayant été en contact avec du sang. Outre les couteaux, cela comprend également les véhicules, les bottes, les torchons, les cuvettes et les vêtements. Le virus de la PPA est extrêmement résistant et peut rester infectieux plusieurs mois durant dans l'environnement, les trophées et les aliments!

Avant de vous rendre en Allemagne, veuillez respecter les points suivants:

● Équipement de chasse

Tous les objets ayant été en contact avec du sang, des tissus, des excréments de sangliers ou gibiers tués doivent être nettoyés et désinfectés minutieusement avant le voyage. Le mieux est de ne pas emporter de vêtements de chasse ni de chaussures ayant déjà servi. Pour désactiver le virus de la PPA, les vêtements doivent être lavés à la machine, à 60° C et avec de la lessive en poudre. Si cela n'est pas possible, lavez minutieusement les vêtements ainsi que les chaussures avec de l'eau chaude et une solution savonneuse, puis désinfectez-les avec un désinfectant adapté (liste des désinfectants de la DVG). En cas de questions concernant la désinfection, veuillez vous adresser à l'office vétérinaire.



● Véhicule

Avant de vous rendre en Allemagne, nettoyez et désinfectez minutieusement votre véhicule personnel (dessous de caisse, surface de chargement et habitacle). Évitez d'utiliser votre propre véhicule pour les trajets dans les réserves de chasse du Schleswig-Holstein. Utilisez plutôt des véhicules mis à votre disposition par votre hôte.

● Chiens de chasse

Le virus de la PPA n'est pas dangereux pour les chiens cependant, au cours de la chasse, le contact étroit avec du matériel potentiellement contaminé est difficile voire impossible à éviter. Le mieux est de laisser votre propre chien de chasse chez vous pour éviter tout risque d'importation. Sinon, veuillez laver et shampooiner minutieusement votre chien avant le voyage en Allemagne.



Les points suivants doivent également être respectés:

● Provisions de voyage

Il est interdit d'emmener du gibier, de la viande et des produits à base de viande issus des régions atteintes par la PPA! Cela s'applique aussi à la nourriture pour chiens. Avant l'arrivée en Allemagne, les restes de provisions doivent être consommés entièrement ou jetés dans des poubelles fermées.



● Gibier

Signalez immédiatement à l'office vétérinaire responsable tout sanglier trouvé mort. Marquez le lieu où vous avez trouvé l'animal et indiquez l'emplacement de telle sorte qu'il puisse être retrouvé de manière fiable. Veuillez laisser le corps de l'animal sur place et informez votre hôte.

● Sanglier abattu

Une infection avec la PPA peut entraîner une tendance accrue au saignement. Si, lors du dépeçage de l'animal vous notez des changements tels que des ganglions couleur sang, une rate gonflée, des saignements étendus ou en forme de points dans des organes et la peau, veuillez informer l'office vétérinaire responsable. Procédez de la même manière si vous remarquez des individus faibles, d'apparence malade ou présentant un comportement inhabituel.

● Visite d'élevages porcins

Il est interdit de pénétrer dans des exploitations agricoles d'élevage porcin avec des vêtements, chaussures de chasse, des appareils, des véhicules ou des chiens de chasse. Il ne faut en aucun cas pénétrer dans l'étable avec des vêtements de chasse. Après la chasse, nettoyez et désinfectez minutieusement vos mains, douchez-vous et changez de vêtements et de chaussures.